



# Séminaire "Afrique PALOP développement et mondialisation"

Université Libre de Bruxelles / 1-2 Mars 2004

---

**Faire évoluer la perception européenne des PALOP et des leviers de l'investissement pour engager une approche durable de développement**

**Carlos Bautzer**  
CPI - EUROPE

---

## Définition : le développement durable selon la Déclaration de Rio en 1992

---

- **Six principes** doivent être pris en compte pour la conduite de projets d'investissements :

- *principe d'efficacité économique*

- principe d'équité sociale

- principe d'efficacité environnementale

- principe du long terme

- principe de globalité

- principe de responsabilité : *“le développement est l'affaire de tous”*

- Cette définition met en évidence une **tension** entre :
  - les contraintes de l'efficacité économique marquée par la rentabilité à **court terme**
  - les principes ambitieux dans le **long terme**

---

# Comment mieux articuler les *attentes* de "l'Offre" et l'*agenda* de la "Demande" ?

---

Planification  
**FORMELLE**

"Offres" institutionnelles et privées  
européennes

Pratiques  
courantes  
plus  
**FLEXIBLES**

"Demande" des entrepreneurs et des  
populations locales des PALOP

*Comment adapter la planification structurée par les  
bailleurs de fonds*

*et*

*mieux associer les acteurs locaux ?*

# La recherche ciblée d'investisseurs en Europe est caractérisée par un **ECART** entre :

## La perception de l'investisseur européen

- Concurrence mondiale
- Volatilité des capitaux financiers
- Peu de chiffres et pas d'indicateurs fiables
- Faiblesse des infrastructures
- Manque d'expertise technique, gestionnaire – voire, "entrepreneuriale"

## Les caractéristiques des acteurs locaux des PALOP

- Deux sous-ensembles :
  - Aide / subsides à fond perdu
  - Reconnaissance du potentiel liée aux spécificités locales
- Réticence à prendre des risques avec "leurs" capitaux

***D'où beaucoup d'incompréhension (réciproque) entre les entrepreneurs européens et africains***

---

## Facteurs clef de succès :

---

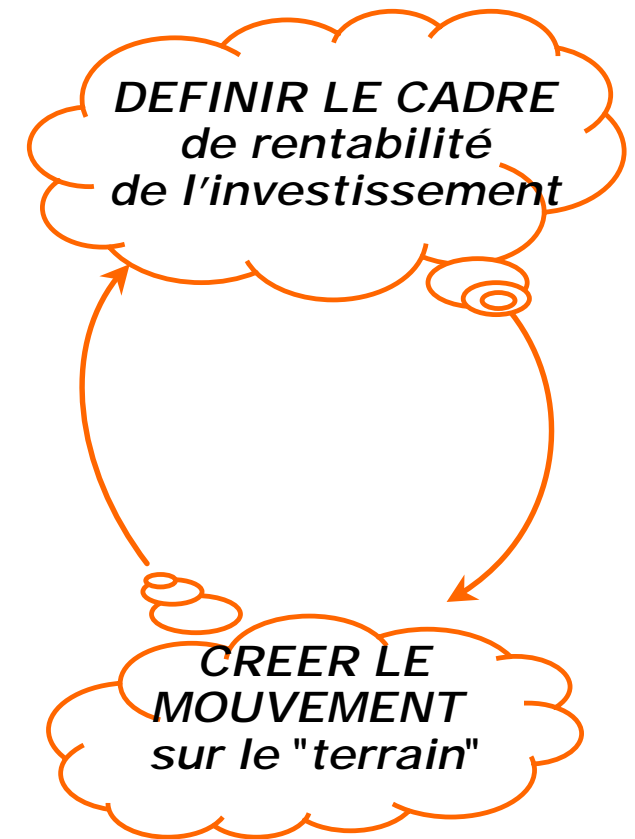
- **Organiser la concertation et enquête avant l'adoption d'un plan d'action**
  - **Information:** par l'implication à la décision
  - **Consultation :** demander l'avis aux PALOP
  - **Concertation :** négociation sur l'objet, les modalités, les limites
  - **Coopération :** associer les participants
- **Éviter l'émiettement de la décision politique :**
  - Il n'y a plus de décideur unique, de concepteur dominant.
  - Il faut créer un schéma de cohérence territoriale
- **Créer des indicateurs d'évaluation communs (EU et PALOP)**
  - Les indicateurs doivent être à la fois analytiques (certification par les bailleurs de fonds) et opératoires (mobilisation des participants)
- **Démarche de "Certification" des projets d'amélioration**
  - Élaborer un projet et non plus raisonner par initiatives ponctuelles
  - Organiser le dialogue

---

**Conclusion : Créer une dynamique de déploiement à 2 niveaux de manière concomitante et "intégrée"**

---

- Préciser des **PRINCIPES réalistes** (en lien avec les objectifs de rentabilité des investissements)
  - Réunions entre Experts
- Lancer une **DYNAMIQUE DE CHANGEMENT** partant du "terrain"
  - Échange avec les Équipes Locales



***Il faut agir sur ces DEUX dimensions pour produire la transformation nécessaire***